

QUESTIONNAIRE EN VUE DU SYNODE SUR LA FAMILLE

Compilation des réponses du
Centre Pastoral les Halles-Beaubourg

Décembre 2013



COMMENTAIRES PRÉLIMINAIRES

+ *Groupe RB.*

Une grande reconnaissance pour cette initiative de partir de « l'Église d'en bas » et pas seulement du Magistère.

Nous souhaitons donc transmettre des réalités concrètes, ce que nous voyons vivre autour de nous. Mais tout est exprimé sous forme de règle (situation régulière ou irrégulière) et non de sens. Pour nous et notre société, l'important c'est ce qui fait sens. Par ailleurs, la vie des couples, c'est si complexe ! Comment l'enfermer dans des cadres figés ?

Mais il nous est difficile de distinguer les pratiques des chrétiens des non-chrétiens, car au delà de ceux qui pratiquent à nos côtés, comment penser différemment pour d'autres ? Comment dire qui sont les chrétiens ? L'Église ne s'adresse-t-elle qu'aux chrétiens ? Quel rapport au monde est-il révélé par ce langage de l'Église ? Peut-elle séparer une réflexion ad intra et ad extra ?

Ce questionnaire révèle une grande idéalisation de la famille, voire une sacralisation. Ce qui nous rappelle des périodes difficiles de la vie politique française, peu ouvertes aux autres... La famille, base de la société ? Ce serait nier la force des relations politiques, économiques et sociales.

+ *Pietro P.*

Tout d'abord un grand merci au Pape François pour cette consultation inédite du peuple de Dieu dans toutes ses composantes. Initiative prophétique qui semble augurer d'un retour au principe de réalité que l'Église hiérarchique a tant de fois bafoué, au profit de la réaffirmation pure et simple d'une doctrine abstraite et étrangère à la plupart des hommes et des femmes de notre temps. On ne peut que se réjouir quand le Pape nous rappelle que « la réalité est supérieure à l'idée » (Evangeli Gaudium n. 233).

+ *André L*

Je me présente en quelques mots pour situer ma réponse :

J'ai 68 ans, je suis homosexuel et célibataire (pas de vécu en couple, ni d'enfant), appartenant au groupe David & Jonathan ; je participe à Saint-Merry depuis un peu plus de 2 ans, tout en habitant aux portes de Paris, avec beaucoup d'occupations de type professionnel, ce qui conduit à une intégration modeste dans la communauté. Je suis très attaché à l'Évangile, à ses valeurs et au lien personnel avec Jésus et Christ. Devant trouver ma place dans la vie professionnelle (je ne suis pas né avec une cuillère en argent dans la bouche), la société (la prise en compte de l'homosexualité est chose plutôt récente ; j'ai connu la clandestinité et les « condamnations »), et les églises (après le grand courant d'ouverture de Vatican II, la glaciation m'a conduit à une recherche de foi personnelle et en petite communauté), j'ai appris le discernement, l'autonomie, le recul envers les institutions et m'en porte fort bien.

Je suis assez surpris d'un questionnaire « boutique », interrogeant les écarts à la « doctrine », « aux règles », avec bonne volonté certes, sans jamais référer au vécu de foi, aux valeurs de l'Évangile vécues par les personnes en « effraction » (divorcées, homosexuelles), au partage de ces personnes avec des communautés de croyants (qui peuvent ne pas être des paroisses,

mais des groupes de réflexion/partage).

+ *Groupe « famille » 1*

Quelles questions sont posées par les jeunes à l'église ? Aucune de celles du questionnaire, nous semble-t-il. On a l'impression que l'église cherche à répondre d'abord à des questions qui ne se posent pas. Au contraire, la soif d'identité, d'authenticité, l'apprentissage de la différence, de la fragilité, la foi en l'autre, l'amour authentique sont premiers dans ce que nous voyons. Dieu, le message du Christ, viennent dans ces questions là d'abord.

Le mariage et le baptême sont plus que jamais des moments de sens et, pour certains, des moments de foi. Mais toutes les modalités existent pour ces "sacrements". Le concubinage est la règle avant un éventuel mariage.

Au CPHB, nous constatons que les préparations au baptême des enfants, et au mariage, accueillent parfois des couples, des familles qui ont essuyé un rejet dans d'autres lieux paroissiaux. Couples et familles qui découvrent la joie d'être aimés par le Christ et son Église "alors qu'ils ne sont pas en règle".

Les notions de temps et de durée ne sont-elles pas principales dans leur questionnement ? Face à l'individualisme, au refus de la responsabilité culpabilisatrice, à la dictature du "tout, tout de suite" et de la consommation, n'y-a-t-il pas pour l'église et pour les chrétiens, tout un champ à explorer ? La bienveillance, l'altruisme, la responsabilité libératrice pour le projet commun, la foi ne demandent-elles pas d'autres temporalités ?

+ *Danielle M*

Quelle joie : notre pape François nous demande notre avis à nous les fidèles sur ce que nous connaissons le mieux et de l'intérieur, les familles que nous avons créées, avec leurs bonheurs et leurs malheurs. Notre pape qui ne parle que de joie, de miséricorde, qui dit « qui suis-je pour juger ? » nous demande notre collaboration pour changer de pastorale, pour créer une pastorale pour tous, puisque Jésus nous a demandé d' « enseigner toutes les nations ».

Le style du questionnaire déroute : pourcentages et statistiques sur les « situations irrégulières » et « les familles constituées selon les règles ». Ce n'est vraiment pas les mots du Christ.

Le problème n'est-il pas de changer enfin de « règles » ? et de ne plus nous asséner « la loi naturelle » et « Humanae vitae ». Nous avons tant souffert de voir tant de chrétiens quitter l'Église horrifiés par les interdits de cette encyclique.

+ *Alain C*

Trois remarques liminaires :

1) L'introduction aux questions, la formulation de celles-ci, un certain nombre de références sont beaucoup trop « cléricales », trop professionnelles ; comme si elles étaient d'abord destinées aux prêtres et aux évêques.

2) La référence assez prégnante à « la loi naturelle » § 2-comme une sorte de justificatif ou plutôt comme une sorte de préalable n'est pas recevable telle quelle dans la mesure où cette notion qu'il faut interroger sérieusement n'est pas seulement « théologique ». Elle est aussi philosophique et anthropologique, donc particulièrement complexe.

3) Les suggestions insistantes pour communiquer des « pourcentages » de situations familiales spécifiques (§4-a,b,c, §6-a) n'a pas grand sens dans la mesure où elles semblent ne concerner que des populations (occidentales ?) qui ont fait l'objet d'études particulières à coups de sondage. S'il s'agit par exemple de savoir combien de femmes « prennent la pilule », les proportions vont varier considérablement entre les Européennes ou les Américaines du Nord et les Africaines sub-sahariennes voire les Latines et ce pour des motifs souvent très éloignés.

+ *Agnès S*

Tout d'abord un immense merci pour vous tourner vers le peuple de Dieu et vouloir mieux le connaître. Merci pour l'Espérance que vous nous donnez de retrouver une Église conforme à l'Évangile. Comme St François, vous avez toute une Église à rebâtir ! Que Dieu vous accorde la santé pour mener à bien cette tâche et que l'Esprit Saint vous donne la Force de combattre les embûches qui vont se mettre en travers de votre chemin. Comme vous nous l'avez demandé, nous prions pour vous.

Justement, à ce propos, « N'ayez pas peur » (Jean-Paul II) -est-ce que je fais erreur ? -

« priez pour moi » vos paroles au moment de votre élection, sont des paroles fortes qui marquent tous les hommes, croyants ou non. Trois mots, juste trois mots alors j'émet le vœux que la réponse à tous les questionnaires que vous recevrez n'entraînent que quelques mots : ACCUEIL - ECOUTE - COMPASSION - SOUTIEN - ACCOMPAGNEMENT - AMOUR - MISERICORDE - PARDON etc.... mais de grâce laissez tomber les phrases alambiquées, les rappels d'Encycliques, le jargon dépassé etc.... A l'époque des SMS si vous voulez être écouté, demandez au clergé d'être bref, concis. Tout comme un sermon de 15 minutes (ou plus) endort toute l'assemblée, une seule idée développée en 3 minutes pourrait être retenue. A la lecture de ce texte qui a dû demander un énorme travail, on se demande si l'Église ne pense qu'en termes de statistiques, de pourcentage, de droit, de philosophie.... Mais où est la simplicité du message du Christ ? Sommes-nous devenus des intellectuels rivés à un passé qui ne reviendra jamais ?...

Mais je ne vais pas faire comme les prêtres qui parlent trop longtemps et reprendre beaucoup de paragraphes qui sont « à côté de la plaque » - Dites aux Cardinaux, aux évêques, aux curés de prendre (seuls) les transports en commun, qu'ils aillent dans les « grandes surfaces », qu'ils assistent à un match, qu'ils regardent des DVD, et ils découvriront une Humanité, aimée du Christ, qui n'a rien à voir avec le cercle habituel de leurs fidèles assidus.

Qu'ils n'oublient pas la simplicité... Comment les Évêques de France ont-ils osé acheter et faire aménager une maison pour leurs rencontres, dans le plus beau – et le plus cher – quartier de Paris ! Ne pouvaient-ils pas choisir d'allerdans le (fameux) 93 ? bien sûr cela aurait entraîné des temps de déplacements plus longs mais par le métro ou le tram, ils auraient fait des rencontres intéressantes...

Il faut que j'arrête... Mais Père François, comptez sur ma prière et celle de tous ceux à qui vous redonnez l'Espérance !

+ *Groupe famille 3*

* L'existence de ce questionnaire et sa diffusion dans de nombreuses paroisses (pourquoi pas toutes ?) constituent, en elles-mêmes, un signe d'espérance quant au fonctionnement de l'Église de demain.

L'Église ne devrait-elle pas, en effet, toujours partir de la vie des hommes telle qu'elle est, non pas pour se contenter d'en prendre acte et de s'en satisfaire, mais pour leur proposer des moyens adéquats pour approfondir leur relation à Dieu et enraciner leur vie dans l'Évangile ?

L'Église a trop longtemps, plutôt que de partir de la réalité, privilégié un discours dogmatique, surplombant, se réduisant à un modèle unique présenté comme un idéal, et qui était en réalité souvent perçu comme non adapté à la vie contemporaine ou écrasant. Ceci a pu conduire à maintenir des fictions et à préférer l'hypocrisie à la sincérité.

* Il ne faut pas sous-estimer l'acte de confiance qui est posé par les fidèles qui ont tenu à répondre au questionnaire à l'égard de tous ceux qui seront chargés d'exploiter leurs réponses, en l'absence de toute indication sur la méthodologie qui sera suivie. C'est à la fois le signer d'une grande confiance et d'un grand espoir.

1. SUR LA DIFFUSION DES SAINTES ÉCRITURES ET DU MAGISTÈRE DE L'ÉGLISE CONCERNANT LA FAMILLE



+ *Groupe Famille 2*

Nous sommes partis d'une mise en question de la vision de la famille actuelle occidentale comme un naturel invariant donné de toute éternité par Dieu: l'Évangile ne parle quasiment pas de la famille – si ce n'est de la Sainte famille, fort peu conforme au modèle proposé avec un père adoptif et une mère porteuse, « Qui est ma mère, qui sont mes frères », interpelle Jésus – et encore moins de sexualité. En outre, le sacrement de mariage, comme les 6 autres, est relativement récent. Il ne serait pas inutile de rappeler que dans l'église du 1er millénaire, on s'était interrogé sur la possibilité de faire du lavement des pieds, vu comme la manifestation de l'amour et du service du prochain, un sacrement. On peut se laisser aller à rêver qu'au lieu de consacrer, notamment au cours des 2 derniers siècles, des monceaux de prêches et de littérature, au mariage, aux méthodes "naturelles" de reproduction, à la masturbation et aux différentes formes "déviantes" de sexualité et qu'au lieu d'une forme «d'obsession sexuelle» de l'Église, on ait eu une obsession de l'amour et du service du prochain.

Soyons juste, cette obsession du prochain est aussi très présente, active et vivante mais force est de constater que dans le message qui est délivré aux médias (qui s'en délectent et trop souvent ne veulent s'intéresser qu'à cela), et aux non croyants, l'accent est trop mis sur la famille et la morale sexuelle. On ne se rend pas assez compte à quel point cela peut pervertir le message de l'Évangile aux non croyants, qui assimilent trop souvent Église = morale sexuelle rétrograde et le cas échéant inhumaine. À cet égard, au delà de ce qui pourra sortir du synode sur la famille et des évolutions qui pourront, ou non, être apportées en la matière, on ne peut que se réjouir profondément du recentrage du discours du pape François sur la Bonne nouvelle et l'amour de Dieu, pour tous, notamment les pauvres et tous ceux qui d'une façon ou d'une autre sont en marge (de la société, des circuits économiques, de la famille traditionnelle...).

1a) Quelle est la connaissance réelle des enseignements de la Bible, de "Gaudium et spes", de "Familiaris consortio" et des autres documents du Magistère postconciliaire sur la valeur de la famille selon l'Église Catholique? Comment nos fidèles sont-ils formés à la vie familiale selon l'enseignement de l'Église?

+ *Jesús A.*

Connaissance globale mais informée sur le fond.
Informés par répétition permanente.

+ *Evelyne H.*

Documents du magistère peu connus. Décalage entre la vision théorique perçue comme moralisatrice et la vie réelle des couples, notamment sur les questions de régulation des naissances.

+ *Bénédicte IR*

Il est peut être temps de s'interroger sur le manque de culture religieuse des croyants et des pratiquants dans notre pays. A moins de suivre un enseignement en faculté, où le croyant de base peut-il aujourd'hui recevoir les fondements de la connaissance qui lui permettront de mieux comprendre la Parole. De la même façon, les documents du Magistère devraient être portés à la connaissance des croyants/pratiquants. Pourquoi ne pas envisager que cette instruction soit faite lors de célébrations dominicales « rallongées » ?

1b) Là où l'enseignement de l'Église est connu, est-il intégralement accepté ? Est-ce que des difficultés se vérifient dans sa mise en pratique? Lesquelles?

+ *Jesús A.*

NON ! Contraception, divorcés remariés, avortement, vie en couple avant mariage, vie en couple homo

+ *Alain C*

L'interrogation de fond repose en fait sur plusieurs éléments :

- la prise d'une conscience publique de l'Église hiérarchique de la diversité actuelle des situations familiales ;

- l'attitude des catholiques - et des autres - (refus ou méconnaissance) vis à vis du « discours » du Magistère sur ces questions;

- la légitimité de ce dernier à travers encycliques et exhortations multiples - non pas à dire mais bien à imposer une norme (cf. les réitérations lourdes et inefficaces de JP II ou la mise en place d'une « pédagogie du mariage » par un certain nombre de préparateurs/trices patentés) Mais une norme dont les fondements scripturaires sont particulièrement ténus et peu convaincants. Par exemple, à propos du « Croissez et multipliez » ne peut-on aussi penser et dire que le monde est parvenu aujourd'hui à une sorte d'accomplissement de cette parole avec plus de 7 milliards d'individus ? Si pour une fois la parole de Dieu était accomplie (§7-f) ??? En outre, les références évangéliques relatives à la sexualité relèvent au mieux d'un message plus que subliminal au pire d'une interprétation culturelle et tendancieuse qui a son histoire propre. Il nous semble que cette volonté du Magistère d'imposer des conduites dans ce domaine relèvent d'abord d'une obsession : celle d'un contrôle vétilleux sur la vie intime de chacun-e, comme sur la vie de couple et donc procède d'un excès/abus de pouvoir (cf. la décision de Paul VI à propos d'*Humanae Vitae* prise à l'encontre de la commission qu'il avait mise en place) Comportement qui n'a pas grand chose à voir avec l'annonce de l'Évangile du Christ. Le questionnaire (dis) qualifie même le texte pontifical en le désignant comme une « doctrine morale » (§7-b) Mais les préceptes évangéliques ne s'apparentent pas à cela Or, aujourd'hui, le hiatus est tel (§4-d), les situations personnelles sont si complexes qu'il est nécessaire de reconsidérer complètement les jugements du Magistère, de mettre l'accent sur ses contradictions et ses hypocrisies (concernant les divorcés remariés par exemple ou l'homosexualité) Et ce d'autant plus que les membres du clergé, au moins partie d'entre eux, sont particulièrement mal placés pour imposer les conduites à suivre au vu des scandales découverts ces dernières années, y compris dans la Curie. D'où, à côté d'un modèle d'ascèse souvent intenable, une autre raison de la déconsidération abyssale du discours clérical à ce sujet.

Le travail (discours et praxis) sur la pastorale familiale doit donc partir désormais des situations concrètes de chacun-e et non décréter une norme qui serait valide pour tous, quels que soient les cheminements personnels et les cultures dont nous dépendons. Il est absolument indispensable que l'Église catholique revisite fondamentalement son « implication », que ses injonctions négatives deviennent des propositions positives et que les Écritures, par une phrase ou un verset sortis de leur contexte, ne servent pas d'argument d'autorité.

Après les hommes qui au XIXe siècle surtout n'ont plus supporté la curiosité malsaine des confesseurs, bien des femmes se sont éloignées de l'Église romaine après *Humanae vitae*. On rappellera que les évêques français furent à l'époque très réticents à défendre l'encyclique présentée depuis par d'aucuns comme prophétique - mais prophétique de quoi ? D'où une conséquence dramatique non sur la transmission de la foi - puisqu'elle ne se transmet pas, mais sur la proposition de la foi faite à ses enfants ou à ses proches surtout lorsqu'ils sont dans une situation condamnée par Rome (§8-b,c).

1c) Comment l'enseignement de l'Église est-il dispensé dans le cadre des programmes pastoraux au niveau national, diocésain et paroissial? Quelle est la catéchèse sur la famille?

+ Groupe RB

Dans notre communauté, se pratique la préparation au mariage, au baptême, pour donner du sens : c'est un enseignement à la liberté, le respect de l'autre, la responsabilité, une approche de la personne de Jésus...

+Groupe "famille" 1

Notre rôle de parents, comme d'autres, est de donner le goût de vivre, de témoigner de ce que nous vivons, du sens que nous donnons. Les enfants savent bien dans ces conditions quelle est la source de notre foi. L'église a-t-elle quoi que ce soit à dire sur la famille ? Jésus s'est-il jamais exprimé sur un quelconque fait de société ? Il y a du sens et de la désespérance dans toute pratique sociale, dans toute réalité familiale. L'église ferait mieux de soutenir que de

bloquer par son magistère sur la formation et la séparation du couple, sur la procréation. L'église a à parler du sens, de la vérité la plus profonde pour l'homme, de l'accueil de la vie ... L'attention aux personnes, à leurs errements, le pardon, la miséricorde sont la base de tout.

Jesús A.

Prépa mariage, homélies, directives pastorale familiale.

1d) Dans quelle mesure – et en particulier sur quels aspects – cet enseignement est-il réellement connu, accepté, refusé et/ou critiqué dans les milieux extra ecclésiaux ? Quels sont les facteurs culturels qui empêchent la pleine réception de l'enseignement de l'Église sur la famille?

+ Jesús A.

En dehors de l'Église l'enseignement est compris comme un non à tout sauf aux habitudes et doctrines traditionnelles classiques. Ce qui empêche ? L'évolution et les enjeux de la famille et la sexualité pas compris comme avant.

+ Evelyne H.

Décalage avec les milieux extra-ecclésiaux, pas seulement pour des raisons culturelles. Les données sociales sont à prendre en compte de manière prépondérante.

Par ailleurs les avancées scientifiques ont été telles ces dernières décennies, que dans le domaine de la procréation et la régulation des naissances la liberté du couple et des personnes ne fait plus du tout face aux mêmes enjeux.

Ces données vont encore évoluer avec l'augmentation déjà amorcée de l'infertilité.



2. SUR LE MARIAGE SELON LA LOI NATURELLE

+ Groupe Parents

- la formule nous a paru incohérente : c'est un concept intellectuel et philosophique qui n'a aucun fondement scientifique. : la nature, elle-même en perpétuelle évolution, a été confiée à l'homme pour qu'il la gère, et la médecine, par essence "interventionniste", a fait d'heureux progrès dont même les rédacteurs de ce questionnaire "pro loi naturelle" sont heureux de bénéficier... pourquoi s'interdire de bénéficier des progrès scientifiques ? Est-il naturel de faire une césarienne ou faut-il laisser mourir la mère et l'enfant...? est-il naturel de faire une transfusion sanguine...? etc. etc.

+ Pietro P.

Quant aux autres questions, elles découlent peu ou prou de la notion de « loi naturelle », notion ambiguë, néfaste, périmée. Face aux bouleversements des connaissances, le seul paramètre possible en ce domaine, comme en bien tant d'autres, est la dignité de la personne,

le respect de l'autre, de sa vie, de son visage. Car la vie tout entière est sacrée. Et l'on ne peut pas être des douaniers ou des apothicaires de l'amour.

+ *Evelyne H.*

La problématique de la loi naturelle n'est pas probante.

L'évolution des couples a dû faire face au passage d'un modèle social imposé au choix libre d'union entre personnes.

Pour la communauté humaine et à fortiori pour l'Église il s'agit d'engager une éducation à l'altérité véritable.

+ *Bénédicte IR*

Qu'est ce que la « Loi naturelle » ? Lorsque Dieu confie la création à l'Homme, la première tâche de celui-ci est de transcender cette loi, c'est à dire de la modifier et lui donner du sens . Expression à éviter donc me semble-t-il par les temps qui courent. D'une part parce qu'elle est piégeante et les détracteurs de l'Église l'attendent au tournant ; d'autre part parce qu'il s'agit d'une notion peut être plus complexe qu'il n'y paraît – cette loi dite naturelle est-elle la même dans toutes les cultures ? Question incontournable alors que le christianisme se veut à portée universelle - Il est vrai que dans notre culture occidentale, l'union entre un homme et une femme est un fondement de notre société, en particulier en vue de la formation de la famille. Je ne suis pas sûre que cela soit si contesté. La notion de pérennité l'est davantage. Quant aux familles composées de parents de même sexe, elles restent ultra minoritaires.

2a) Quelle place occupe la notion de loi naturelle dans la culture civile, tant au niveau institutionnel, éducatif et académique, qu'au niveau populaire? Quelles conceptions de l'anthropologie sont à la base de ce débat sur le fondement naturel de la famille?

+ *Jesús A.*

Vague et diffuse, conceptions très variées

2b) La notion de loi naturelle à propos de l'union entre un homme et une femme Est-elle couramment acceptée en tant que telle par les baptisés en général?

+ *Jesús A.*

Question mal conçue

+ *Groupe RB*

L'Église se décrédibilise en basant tout son discours sur une « loi naturelle » maintenant tout à fait dépassée selon tous les chercheurs en sciences humaines – ou alors c'est la rupture de la théologie ou pastorale chrétienne avec toute réflexion philosophique ou anthropologique.

On ne peut plus adopter la « loi naturelle » comme un présupposé. Il y a un fonctionnement de la nature, qu'on pourrait qualifier de biologique. La loi naturelle ne peut pas répondre aux évolutions de la science et de la société. Assurer la reproduction n'est plus une fonction naturelle. Le discours sur la loi naturelle apparaît comme idéologique plus qu'un regard sur la réalité.

Le problème moral qui se pose, c'est la marchandisation des pratiques.

Avec l'allongement de la vie, le retard de l'entrée dans la vie active, nous constatons une recomposition des temps de la vie qui doit être prise en compte : le temps de la vie sexuelle est disjoint du temps de l'enfantement.

2c) Comment, en pratique et en théorie, la loi naturelle sur l'union entre un homme et une femme en vue de la formation d'une famille est-elle contestée? Comment Est-elle proposée et approfondie dans les organismes civils et ecclésiaux?

+ *Jesús A.*

Question mal conçue

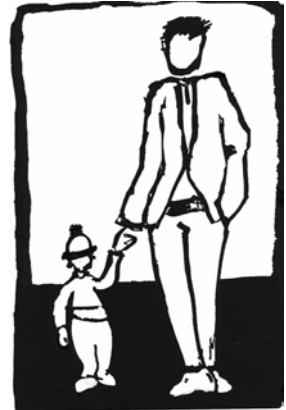
2d) Si des baptisés non pratiquants ou ceux qui se déclarent non-croyants demandent la célébration du mariage, comment affronter les défis pastoraux qui en découlent?

+ *Jesús A.*

Écoute, cheminement et réponses adaptées et en tenant compte de la foi et de leur situation

+ *Bénédicte IR*

Je ne vois pas le sens qu'il y a à accorder à des non-croyants voire à des non-pratiquants une célébration de mariage. L'Église et les croyants ont tout à y perdre : leur crédibilité, leur identité...



3. LA PASTORALE DE LA FAMILLE DANS LE CONTEXTE DE L'ÉVANGÉLISATION

+ *Groupe famille 3*

* Avoir aujourd'hui une réflexion sur la famille suppose de prendre en compte la diversité des formes que celle-ci est amenée à prendre. En effet, il n'existe pas qu'un seul modèle familial, commun à tous les pays et à tous les temps. La France, elle-même, connaît actuellement une diversité de systèmes familiaux, notamment du fait des mouvements migratoires et de l'évolution des mœurs. Les structures familiales sont en perpétuelle évolution. L'existence même du questionnaire en est d'ailleurs la preuve.

Ainsi, la famille est-elle une notion à géométrie variable. Il n'existe pas de définition universelle de ce qui constitue une famille. S'agit-il de personnes qui sont toutes liées entre elles au plan juridique ou des personnes qui, vivant sous le même toit, ont décidé de former entre elles des liens de solidarité, quelle qu'en soit l'origine ? S'agit-il de personnes qui sont nécessairement du même sang ? S'agit-il de la seule famille nucléaire ou de la famille élargie aux grands-parents ?... Devant cette diversité d'approches possibles, il est difficile de comprendre de quoi parle précisément le questionnaire.

+ *Jacques D.*

Bonjour, nous avons été rebuté par le ton archaïque du document préparatoire et de son questionnaire, nous pensions que l'Encyclique *Humanae Vitae* avait été définitivement mise au placard et nous n'aimons pas cette définition d'une famille catho repliée sur elle-même. Samedi dernier j'ai aidé au déménagement d'une famille de 5 enfants d'origine sénégalaise. Leur nouveau logement, obtenu grâce à Habitat et Humanisme, est situé dans un bel ensemble "bien habité". Comme les enfants, tout heureux d'emménager dans un grand appartement, s'interpellaient du balcon à la rue, j'ai été abordé par un résident, un monsieur de 60 ans, qui s'inquiétait de voir arriver des gens bruyants dans un quartier paisible. Je me suis efforcé de le rassurer en lui assurant que les enfants étaient bien élevés. Il n'a dit aucune parole déplacée, simplement signifié son inquiétude devant ces nouveaux résidents. J'ai compris son inquiétude, car je l'aurais probablement eue à sa place, et je l'ai répercutée à Bernard Devert. Mais nous prévoyons qu'il va nous répondre : "qu'est-ce que vous, en tant que famille chrétienne, vous pouvez faire pour faciliter ce vivre ensemble dans la diversité ? " Cette préoccupation n'apparaît pas dans les intitulés des groupes d'Avent que vous avez diffusés, et pourtant, dans la France actuelle, elle nous semble tellement plus importante que

les interrogations sur l'emploi des "méthodes naturelles de contraception", sur l'accueil de "certaines situations matrimoniales difficiles" ou sur "la simplification des procédures canoniques" visant la nullité des mariages. Pour autant que nous sachions, ces questions ont, depuis longtemps, perdu toute pertinence aux yeux de la majorité d'entre nous au CPHB, et nous avons espéré comprendre que les premières interventions publiques du pape François allaient dans le même sens.

+ Groupe "famille"1

Si nous nous réjouissons de l'initiative de Rome, la formalisation de ce questionnaire est tellement éloignée dans sa rhétorique de ce que nous vivons qu'il fait peur : l'église est-elle si peu en prise avec le monde et la réalité de ce que nous vivons, pour être incapable de raisonner autrement qu'en fonction de son magistère ? Que pourront donc faire les évêques des résultats de ce questionnaire s'ils n'acceptent pas d'abord de requestionner celui-ci ?

La loi "naturelle", "Humanae vitae", la "vision intégrale du couple et de la famille chrétienne", les "normes chrétiennes", tout cela paraît tout bonnement dénué de signification. Humanae vitae confond la fin et les moyens. La loi naturelle est inaudible aujourd'hui en France. Elle est de fait supplantée par la "loi d'amour". Le régulier et l'irrégulier, le défendu et le permis, par l'église, sont inopérants pour tous, et agissent comme des répulsifs pour les jeunes générations et nos enfants. Ce langage là doit être abandonné.

L'église a une vraie révolution à accomplir : elle n'est pas le centre de la société, il est temps qu'elle l'admette. La société, les familles, ne se déterminent plus du tout en fonction des positions traditionnelles de l'église.

L'église doit s'adresser aux personnes, adultes aux choix de vie divers et variés, couples eux mêmes fort différents, enfants de tous horizons ... Prendre soin notamment des plus faibles et des plus fragiles qui en général sont hors famille traditionnelle : les personnes seules, les familles monoparentales, les familles éclatées et recomposées Son message n'est-il pas la confiance, l'espérance, la foi en l'autre, la reconnaissance de la part irréductible du souffle d'amour en chacun, comme lieux possibles de la découverte de Dieu ?

+ Groupe RB

Il faudrait donner une réflexion plus concrète et mieux fondées sur les bases de l'évangélisation : deux exemples contrastés voire contradictoires présentés aux États généraux de La Vie à Strasbourg :

- Benoît qui affirme avoir trouvé sa vocation d'annoncer l'Évangile en sonnant aux portes ou en abordant les gens sur les plages : faire connaître la richesse qu'il a découvert
- Samuel qui dans l'association « Coexister » dialogue sur leurs foies respectives entre chrétiens, juifs et musulmans : sans prosélytisme, c'est la règle.

La transmission, pour beaucoup d'une génération atteignant la retraite, a pu être une cause de trouble ou de culpabilité : elle s'est faite au niveau des valeurs, et non des pratiques chrétiennes.

Nous sommes surpris de voir nos enfants vivre très naturellement, comme une évidence et non comme une obligation morale, les valeurs de fraternité, de créativité, de partage, dans lesquelles nous nous reconnaissons. Et ce, sans lien aucun avec les règles de vie familiales qu'ils pratiquent : la transmission n'est pas liée à une famille « régulière ».

+ Bénédicte IR

L'expression entr'aperçue »l'Évangile sur la famille » dans le document diffusé par le Saint Siège en dit long sur la bêtise effarante de ses rédacteurs. De quel Évangile parle t-on ? Les textes évangéliques que je connais ne présentent pas un modèle familial des plus classiques. « La Sainte famille » fait sourire : Une femme enceinte avant d'être mariée, vierge qui plus est, et enceinte de père inconnu. Un fils qui parle d'une paternité étonnante et qui semble avoir une multitude de frères. Un homme qui reconnaît par les mots de l'amour et non ceux de la loi un enfant comme étant son fils ! Est ce cela l'Évangile sur la famille ? Un modèle à méditer dans nos sociétés où la notion de famille est à repenser.

3a) Durant ces dernières dizaines d'années, quelles sont les expériences nées

concernant la préparation au mariage? Comment a-t-on cherché à stimuler le devoir d'évangélisation des époux et de la famille? Comment promouvoir la conscience de la famille comme « Église domestique »?

+ *Groupe Parents*

- L'idée de l'Église domestique peut-être intéressante mais elle est abîmée par la notion de devoir ... Si l'on remplaçait par « comment vit-on l'évangile ? » En ce qui nous concerne, nous avons fait un groupe entre adultes, quand nos aînés étaient tout jeunes : nous souhaitions des rencontres en dehors de la famille, plus larges que celles de la seule famille et avons permis à nos enfants de rencontrer des adultes pour qui l'évangile était important.

+ *Jesús A.*

Préparation des laïcs, retraites

En stimulant et vivifiant leur conscience de chrétien baptisé.

+ *André L*

Quelles attentions pastorales votre communauté a-t-elle montré pour soutenir le cheminement des couples en formation et des couples en crise? Je ne peux que témoigner d'un couple d'amis, très et longuement impliqués, hier dans la formation des couples demandeurs d'un mariage religieux ; ces couples en demande ont très habituellement vécu nombre d'années « en concubinage », ou pacsés, voire avec des enfants. La « formation » est de l'ordre du partage/réflexion avec des couples « formateurs » qui témoignent de leur vie de couple, de leur vie dans la foi, à l'écoute des vécus des couples demandeurs présents. Ce sont des moments forts et riches, qui donnent sens, et font resurgir une dynamique dans la foi.

+ *Groupe RB*

La notion d'Église domestique ne correspond pas à la réalité d'aujourd'hui : elle est trop limitée, l'ouverture à Jésus-Christ se fait dans des communautés plus larges.

3b) Êtes-vous parvenus à proposer des styles de prière en famille qui réussissent à résister à la complexité de la vie et de la culture actuelle?

+ *Groupe Parents*

- « Résister à la culture actuelle » ne peut pas être accepté pour nous tous, car cette expression sous-tend l'idée d'un monde uniquement mauvais. Comment peut-on refuser le monde d'aujourd'hui notamment vis-à-vis de nouvelles générations appelées à construire le monde de demain (« quiconque met la main à la charrue, puis regarde en arrière... ») ?

+ *Jesús A.*

Pas cherché

+ *André L*

Dans la situation actuelle de crise entre les générations, comment les familles chrétiennes ont-elles pu réaliser leur vocation propre de transmission de la foi? Je parle ici à partir de mes amis, partageant les valeurs de l'Évangile ; je n'ai pas d'amis en couple inféodés aux hiérarchies ecclésiales (respect de la parole de l'autorité, que je considère comme une parole de guidance, de maître, si celle-ci s'avère à mon sens pertinente ou interrogeant à juste titre). Mes amis en couple hétéro ont proposé une éducation chrétienne (catéchisme, groupe de réflexion/partage) sans jamais l'imposer ; surtout, ils ont insistés pour que se vivent les valeurs de l'Évangile en famille, lieu de témoignage et de transmission. Bien souvent, ils ont grandement réussi sur le plan de la transmission des valeurs (et sont souvent admiratifs de leurs enfants, dans une mise en pratique qui n'aurait pas été la leur) ; mais ils ont souvent été déçus de voir leurs enfants s'éloigner d'une pratique religieuse qui ne leur parlait pas, ne correspondait pas à leurs aspirations (rigidité des « règles », peu d'écoute de leur vécu, liturgies peu adaptées, étroitesse d'esprit de nombre de prêtres et « dévots ») ; la transmission de la foi, au sens d'une relation personnelle avec Jésus Christ, vécu en

communauté, est de ce fait souvent aléatoire, « l'appareil » masquant cette possible relation personnelle de foi.

+ *Evelyne H.*

Il existe un frein à dépasser, celui de la « pudeur » dans la prière !

+ *Bénédicte IR*

C'est plutôt à l'Église, aux prêtres voire aux dames caté et à tous ceux qui contribuent à vider les églises que l'on devrait poser la question de savoir pourquoi il y a crise dans ce domaine plutôt qu'aux familles! Et si les Églises locales et les mouvements de spiritualité s'en sortent mieux, n'est ce pas parce qu'ils sont plus à l'écoute des hommes d'aujourd'hui et moins arc-boutés sur des modèles dépassés ? Ceux qui sont les plus crédibles sont ceux qui parlent en vérité de la vie sans s'abriter derrière des positions doctrinales

3c) Dans la situation actuelle de crise entre les générations, comment les familles chrétiennes ont-elles su réaliser leur vocation propre de transmission de la foi?

+ *Jesús A.*

La foi ne se transmet pas. Elle n'est pas une maladie. La foi se propose.

+ *Groupe "famille" 1*

D'abord il y a tant de sortes différentes de familles, plus ou moins chrétiennes, plus ou moins pratiquantes, dont l'un l'est l'autre non, dont l'un est de confession non catholique voire non chrétienne, dont les enfants sont baptisés ou non, pratiquants ou non, sans compter la désormais grande variété de famille au sens sociologique ... C'est la réalité vécue au CPHB dans toutes nos familles, au sens large.

Ensuite que pourrait bien être le modèle de la "famille chrétienne" ? Joseph et Marie ? Un père qui n'est pas un père, une mère qui est vierge ? Adam et Eve n'étaient pas mariés.

L'importance des évolutions anthropologiques de la famille doit conduire l'église à constater qu'il n'y a plus de modèle qui vaille.

+ *Groupe "famille" 1*

La "transmission de la foi" peut bien sûr passer par la famille, mais ce n'est qu'une éventualité parmi d'autres. La foi personnelle est un don qui à vrai dire ne se transmet pas, il se reçoit. La tradition chrétienne se transmet désormais d'autant plus mal que le modèle familial et sociétal s'est décomposé en toutes sortes de choix de vie. La famille n'est plus le seul lieu de l'évangélisation, de la "communication de l'évangile" (Joseph Moingt). "Le salut passe par toutes sortes de voies" (Bernard Feillet). Nous voyons bien dans nos familles que la transmission de la foi ne peut plus être seulement verticale de parent à enfant, d'instructeur à enseigné, de sachant à ignorant. Ni un héritage naturel. Ni un paquet cadeau. Elle doit être horizontale par la fraternité, le dialogue, l'authenticité, la liberté, l'écoute. Elle est la proposition d'un choix autonome, une ouverture à la grâce.

Le rôle de la catéchèse nous paraît toujours important pour faire connaître Jésus Christ.

D'autres richesses, d'autres engagements, d'autres responsabilités sont aussi à découvrir par nos enfants. L'église doit être présente dans toutes ces réalités éducatives et sociales. L'église a un important travail à faire pour renouveler son langage d'évangélisation et pour qu'il soit adapté au monde dans lequel nous vivons. Cela prime sur le discours moral de la prétendue loi "naturelle", ou sur la défense ou la promotion du "patrimoine" des valeurs traditionnelles du christianisme.

Avant l'âge catéchétique, faire connaître les grandes figures du premier testament, proposer des célébrations à la portée des petits, les faire rejoindre la célébration confessante des adultes, c'est bien ce qui se fait au CPHB.

+ *Groupe RB*

- Les enfants, même non pratiquants, reconnaissent notre fidélité à une foi. On sème, et chacun a la liberté de choisir lui-même sa façon de vivre sa vie. Dans des familles très « recomposées », il peut se retrouver des fraternités très fortes, construites au delà de la complexité des remariages et filiations. L'Église n'a pas le monopole de la fraternité. À Saint-

Merry, un accueil de gens très divers pour ouvrir des horizons... Le lieu n'est pas neutre. Mais le sens de cet accueil reste à voir.

3d) De quelle manière les Églises locales et les mouvements de spiritualité familiale ont-ils su créer des parcours pouvant servir d'exemple?

+ *Jesús A.*

Question trop floue, pas claire

3e) Quel est l'apport spécifique que les couples et les familles ont réussi à donner quant à la diffusion d'une vision intégrale du couple et de la famille chrétienne qui soit crédible aujourd'hui?

+ *Groupe Parents*

- Que veut dire « apport spécifique » ? Quant à nous, nous croyons que la source de l'Amour est en Dieu et que la vie en famille, sous le regard de Dieu, est un appel exigeant au pardon, à la tolérance et au respect de l'autre.

+ *Jesús A.*

Apport de l'acceptation de la vie elle-même dans le cas des enfants handicapés par exemple

+ *Evelyne H.*

Hélas, la perception des « manif pour tous » a bien souvent été un contre exemple, faisant passer la famille chrétienne pour un groupe d'exclusion des « non-conformes »...

3f) Quelle attention pastorale l'Église a-t-elle montrée pour soutenir le cheminement des couples en formation et des couples en crise?

+ *Groupe Parents*

- Pas grand chose, hors conseillers conjugaux et peu de réflexion... Tous les couples souhaitent la durée de leur union lorsqu'ils s'engagent, les chrétiens plaçant en plus cette intention sous le regard de Dieu, (qui lui aime tous les couples sans distinction !)

+ *Jesús A.*

Groupes de parole, retraites couples, groupes de spiritualité.

+ *Danielle M*

Sur l'évolution du mariage

Ayant 75 ans, j'ai vu évoluer le droit du mariage depuis ma naissance sous le régime d'esclavage de « l'incapacité juridique de la femme mariée » jusqu'au mariage pour tous, la fin enfin du patriarcat.

L'Église a continûment été contre toutes les avancées des droits humains. De 1804 jusqu'à 1940 elle a été taisante sur l'incapacité juridique de la femme mariée, ravalée au rang de mineure.

En me mariant en 1961 je devais demander l'autorisation de mon mari pour ouvrir un compte bancaire.... Il avait tous les droits sur nos enfants disposant de « la puissance paternelle », etc... toujours dans le silence assourdissant de l'Église.

Avocate au barreau de Paris, spécialisée en droit de la famille, j'ai suivi pendant 50 ans toutes les lois qui se sont succédées et qui ont petit à petit institué l'égalité entre le mari et la femme, le concubin et la concubine, le pacsé et la pacsée, et je me suis réjoui de voir enfin la femme retrouver sa dignité.

De quelle famille donc veut la hiérarchie ? Celle que j'ai fondamentalement méprisée jusqu'à la loi de 2013 instituant le mariage pour tous ?

Les prélats qui ont rédigé le questionnaire en sont toujours à la « loi naturelle » selon Saint Thomas mais le monde a évolué et nos contemporains à évangéliser n'ont rien à voir avec les contemporains de Saint Thomas. La vie c'est le mouvement.

+ *Evelyne H.*

Travail très positif des groupes tels que le CLER



4. SUR LA PASTORALE POUR AFFRONTER CERTAINES SITUATIONS MATRIMONIALES DIFFICILES

+ *Groupe RB*

La notion de « mariage irrégulier » est choquante...

+ *Groupe Famille 2*

En amont des propositions d'évolution qui peuvent être faites sur les divorcés remariés, les couples de même sexe (le groupe n'a pas été productif de propositions concrètes), une double attitude nous est apparue essentielle:

1) Ne pas juger, si ce n'est au regard du critère de l'amour et du respect de l'autre (qui suis-je pour juger les homosexuels? dit François) et encore moins condamner, mais chercher plutôt à rencontrer, connaître et comprendre ceux qui s'écartent du droit chemin du mariage et de la morale sexuelle de l'Église. "Sommes nous prêts à admettre, par exemple, que c'est l'amour et non l'institution qui rend humaine, et donc morale, la relation sexuelle?" écrit Jean-Pierre LINTANF *Sexualité, Amour, Charité* Cerf 1974 page 48. (petit livre introuvable, sauf dans de très bonnes bibliothèques ecclésiastiques).

2) Et ne pas avoir peur, ne pas se figer sur un instant de l'évolution (d'ailleurs, largement reconstruit, idéalisé et qualifié à tort de naturel). "La civilisation est l'ensemble des réponses à des défis...Quand la civilisation répète ses anciennes réponses et n'invente plus d'ajustements aux nouveaux embarras, elle meurt." écrit Paul Ricoeur.

+ *Groupe famille 3*

* Opposer certaines familles qui seraient régulières à d'autres familles qui seraient irrégulières ne paraît pas adapté à notre société. Cette formulation est la marque d'une volonté de hiérarchiser entre les types de familles qui n'est plus comprise. D'abord, parce qu'elle risque de conduire tôt ou tard à des discriminations. Ensuite parce que, bien souvent, rien ne distingue le parcours des couples unis par le sacrement du mariage de celui de ceux qui ne le sont pas. Le premier risque est alors de mettre en avant une grille d'analyse qui ne soit plus crédible aux yeux de nos contemporains.

Ne faudrait-il pas plutôt en finir avec la volonté de hiérarchiser entre les états de vie ?

L'important n'est-il pas plutôt d'aider chacun, là où il est, à vivre de plus en plus en disciple du Christ, en proposant également des chemins de vie aux couples qui ne peuvent pas ou ne veulent pas se marier à l'Église ? N'est-il pas essentiel aujourd'hui de rappeler que rien de ce qui est humain n'est étranger à Dieu et que tout ce qui est source de fécondité dans une vie doit pouvoir être présenté à Dieu ?

4a) Le concubinage ad experimentum est-il une réalité pastorale importante dans

votre Église particulière? À quel pourcentage pourrait-on l'estimer numériquement?

+ *Groupe Parents*

- La formulation du questionnaire est étonnante de naïveté, Oui c'est une réalité importante (80 à 90 % des jeunes vivraient en concubinage en France)

+ *Jesús A.*

Oui à 98 %

+ *Groupe RB*

Autour de nous, le « concubinage ad experimentum » est à peu près généralisé

+ *André L*

Je ne sais ; je ne connais pas assez intimement les personnes constituant la communauté, qui du reste est plutôt âgée ; mais pour moi, ce qui importe c'est la qualité de la vie de couple et nullement la forme juridique dans laquelle elle s'inscrit. Je n'ai jamais demandé (y compris dans les nombreuses communautés de vie en partage de foi), à qui que ce soit, s'il vivait en concubinage, s'il était marié religieusement... Il en est de même plus largement d'amis nombreux, proches souvent des valeurs de l'Évangile.

+ *Evelyne H.*

C'est une situation fréquente où les personnes s'engagent avec sincérité, même si la peur du définitif existe. Plus que cette peur il y a le désir de sortir des schémas sociaux des générations antérieures, perçus comme des carcans, et ayant laissé leurs traces de blessures et d'échec.

4b) Existe-t-il des unions libres, sans reconnaissance aucune, ni religieuse ni civile? Ya-t-il des données statistiques sûres?

+ *Jesús A.*

J'en connais pas mal, oui.

+ *André L*

Dans la communauté de Saint-Merry, je ne sais ; dans ma famille, d'origine rurale, non ; le mariage civil et religieux est habituel et dure très habituellement ; il y a bien quelques divorces ou séparations ; ils ne posent pas de problème aux autres membres de la famille, l'important étant l'épanouissement des personnes.

+ *Groupe RB*

Les unions libres existent également, minoritaires sur la durée, ce qui n'empêche pas la responsabilité dans le couple.

Nous souhaitons voir disparaître cette coupure entre le mariage chrétien et le mariage « irrégulier », ce qui nous paraît une formule malheureuse.

Dans nos préparations au baptême, les couples de parents « réguliers » sont une petite minorité : un parent sur deux non chrétien, couples non mariés à l'église, couples homosexuels...toutes les situations existent autour de ce projet de baptême.

Il existe des expériences d'appui aux jeunes en couple non marié, que nous aimerions suivre. Nous avons aussi une pratique de la préparation au mariage, dont il serait bon d'avoir des échos de la part des jeunes couples qui l'ont fréquentée, qprès quelques temps de vie commune.

4c) Les séparés et les divorcés remariés sont-ils une réalité pastorale importante dans votre Église particulière? À quel pourcentage pourrait-on l'estimer numériquement? Comment affronter cette réalité au moyen de programmes pastoraux adaptés?

+ *Pietro P.*

« L'Eucharistie, même si elle constitue la plénitude de la vie sacramentelle, n'est pas un prix destiné aux parfaits, mais un généreux remède et un aliment pour les faibles » (Evangelii Gaudium n.47). Le Pape François a bien précisé par la suite qu'il ne fallait pas interpréter ce paragraphe comme une ouverture pour l'admission aux sacrements des divorcés-remariés, car rien n'est encore décidé et le Synode sur la famille planchera sur la question. Néanmoins, « ces convictions ont aussi des conséquences pastorales que nous sommes appelés à considérer avec prudence et audace ». Or, on peut espérer que l'audace l'emporte, car « nous nous comportons fréquemment comme des contrôleurs de la grâce et non comme des facilitateurs. Mais l'Église n'est pas une douane, elle est la maison paternelle où il y a de la place pour chacun avec sa vie difficile » (Ibidem).

+ *Groupe Parents*

Étonnement que l'on mette sur le même plan les « séparés » et les « divorcés remariés ».

- L'accueil de tous, selon les valeurs évangéliques est la vocation de l'Église Peuple de Dieu.

Surtout ne pas juger : Jésus ne l'a pas fait !

+ *Jesús A.*

OUI, +/- 30%. En retravaillant à fond la théologie du mariage.

+ *Danielle M*

Sur les divorcés remariés

Ayant divorcé mes contemporains pendant 42 ans, je sais ce que sont les souffrances du divorce. On ne peut approcher les divorcés qu'avec miséricorde. » Qui suis-je pour juger ? ». Quand deux êtres ne savent plus s'aimer et sont profondément malheureux, le divorce est là pour les séparer. Retrouver la liberté et la paix intérieure est un droit de l'homme, une liberté publique.

Le mariage n'a plus rien de sacré lorsque c'est un échec. Dans notre groupe de réflexion sur le remariage et le divorce nous étions 11 laïcs à penser que le mariage n'était pas un sacrement, qu'inventé au 13ème siècle, on pouvait l'abandonner au 21ème.

Nous pensons que toute union est sacrée, civile ou religieuse ou de pur fait, le temps qu'elle dure.

Il y a mariage, disait un juriste du 16ème siècle, quand on partage le lit et la table.

Quand on vit comme aujourd'hui 100 ans il est normal de se remarier. Et tout le monde devrait se réjouir d'un remariage, promesse de bonheur, qu'il s'agisse de deux veufs ou de deux divorcés.

Dans un monde où la moitié des couples divorcent il y aura surtout des remariages de divorcés, de remariages de gens jeunes.

Telle est la vraie vie.

Excommunier les divorcés-remariés est monstrueux quand l'eucharistie est le cœur de la foi, et si profondément injuste car sont accueillis à l'eucharistie ceux qui ont pratiqué deux fois de suite une union libre.

Refuser l'absolution aux divorcés-remariés est inadmissible quand notre religion est la religion du pardon. C'est trahir le Christ.

Dans la vraie vie ils vont communier avec nous tous avec la bénédiction de la plupart des prêtres. Accordons le droit au fait. Car là où est refusée la communion c'est encore beaucoup de souffrance, et des enfants qui ne comprennent pas pourquoi leurs parents n'ont pas droit au partage. « Prenez et mangez-en tous ».

+ *Colette Ch*

je reproche à l'église d'avoir "marié, uni" pendant des siècles, selon la loi dite "naturelle" des couples qui ne s'aimaient pas.

La seule aide reçue du "confesseur" était de "faire son devoir conjugal" - menant combien de couples à la souffrance, à la perte de la foi, à l'adultère, et donnant aux enfants le triste exemple d'union sans l'essentiel, l'AMOUR, manque dont ils souffriront jusque dans leur âge adulte, peut-être incapables d'aimer à leur tour;

On peut se tromper dans son choix, en toute bonne foi - Les fiancés - même aidés par la relativement récente préparation au mariage - ne connaissent pas la vie de couple - les jeunes d'aujourd'hui ont bien raison de faire "essai" avant - je veux croire qu'ils en sont aidés.

+ *Groupe RB*

Les divorcés remariés se divisent entre ceux qui fréquentent encore les églises, et ceux qui ont disparu, sont partis.

Sous couvert de règles, nous sommes témoins de comportements sans aucune humanité. Nous voyons aussi des attitudes de stigmatisation : se faire bénir au lieu de communier... Notre programme pastoral : être à l'écoute, être pétri d'humanité. Etre en position d'accompagnement, soulager les blessés, agir dans cette église hospital de campagne.... « Qui sommes-nous pour condamner ? ». Ils sont demandeurs de l'Eucharistie ; est-elle faite pour les gens « en règle » ? un viatique pour essayer de cheminer.

S'ils sont partis, c'est soit dans un rejet de l'Église qui a perdu pour eux toute crédibilité, soit parce qu'ils n'osent pas affronter ce rejet.

+ *Evelyne H.*

Programme pastoral d'ACCUEIL et non de jugement et rejet....

+ *Bénédicte IR*

Comment peut-on imaginer obtenir des pourcentages sur des situations matrimoniales difficiles alors que de telles enquêtes ne se font que dans les pays les plus développés d'une part ; que c'est aussi dans ces pays que le poids de la morale, des interdits est beaucoup plus grand qu'ailleurs ??? Qui peut encore méconnaître l'importance dans nos églises (françaises) des divorcés, des divorcés remariés, des couples en union libre ? Et ne pas savoir que beaucoup de Chrétiens dans ces situations ne mettent plus les pieds à l'église car rejetés ?

4d) Dans tous ces cas, comment les baptisés vivent-ils leur situation irrégulière? Ils en sont conscients? Manifestent-ils simplement de l'indifférence? Se sentent-ils écartés et vivent-ils avec souffrance l'impossibilité de recevoir les sacrements?

+ *Groupe Parents*

L'expression « situation irrégulière » est choquante : Est-ce d'abord sous cet angle que sont considérées les personnes ?

+ *Jesús A.*

Oui.

+ *André L*

Si l'institution Église rejette, si le prêtre avec qui ils peuvent être en lien « condamne », ils quittent tout simplement l'église, ce qui n'empêche nullement une recherche spirituelle, une vie de foi, pour quelques fois rejoindre d'autres églises catholiques, protestantes ou orthodoxes, plus hospitalières.

Seul exemple, celui d'un couple ami, dont l'un vient d'un divorce ; leur approche de l'autorité à laquelle il est important de se soumettre, les conduit à souffrir, à rechercher à s'intégrer dans la communauté par le service.

+ *Alain C*

S'agissant des divorcés-remariés (**§4-d,e**), il faut supprimer cette exclusion sacramentelle proprement scandaleuse, hypocrite et heureusement transgressée parfois. Dieu n'a-t-il pas conclu deux alliances successives avec un peuple qui avait changé de statut - du peuple juif à l'humanité entière - ? Si l'on veut conserver au mariage sa dimension sacramentelle (dimension historiquement très tardive et mal intégrée), il convient aussi de mettre en place, comme dans d'autres Églises chrétiennes, une cérémonie adaptée pour les remariages. Dans tous les cas, la simplification de la pratique canonique n'est pas une solution pastorale, humaine mais une argutie juridique qui ferait fi du passé conjugal au nom d'une « immaturité de choix ». le plus souvent impossible à prouver.

+ *Evelyne H.*

L'exclusion des sacrements est un scandale. Cette pratique est à l'opposé de l'attitude du Christ, qui à longueur d'Évangile prouve qu'il est venu pour accueillir les exclus et les réprouvés de l'ordre public.

L'exclusion des sacrements exprime un jugement, qui ouvre un chemin d'errance hors de l'Église. Et cela produit un climat de rancœur, entretient des blessures, qui s'ajoutent à celles déjà profondes liées à la rupture du lien précédent, et installe l'Église dans un tableau d'incompréhension face au monde.

Le sacrement offert serait au contraire un chemin de transformation.

Aborder ce sujet brûlant n'est pas s'aligner à l'opinion majoritaire, mais revenir aux fondamentaux de l'Évangile et prendre le Christ comme modèle.

+ Groupe RB

Proposition : Repenser le sacrement de mariage

Le mariage ayant fortement changé de sens puisque son but séculaire qui était la procréation a changé, il faut revoir ce sacrement comme un cheminement à deux, par étapes, ou même un cheminement tout au long de l'existence

Ainsi s'est mis en place le sacrement de pénitence : dans les premiers siècles après le baptême, les nouveaux chrétiens étaient « saints », puis on a constaté des fautes entraînant le rejet de la communauté, puis on a admis qu'elles pouvaient être pardonnées une seule fois, puis la pénitence est devenue renouvelable comme sacrement de réconciliation. Ainsi aussi dans certaines communautés religieuses, les vœux sont renouvelés annuellement.

+ *Bénédicte IR*

Comment ignorer tous ces gens en marge y compris au sein du clergé? Comment mépriser leur souffrance ? Comment peut-on en arriver à poser ce type de questions ? Vous qui avez rédigé ces questions, avez vous une telle méconnaissance de l'humanité ??

4e) Quelles sont les demandes que les personnes divorcées et remariées adressent à l'Église à propos des sacrements de l'Eucharistie et de la réconciliation? Parmi les personnes qui se trouvent dans ces situations, combien demandent ces sacrements?

+Groupe famille 3

* Aujourd'hui, il y a une grande confusion autour des valeurs attachées au mariage. Le don de soi effectué par chaque époux dans la liberté ? La fidélité des époux l'un vis-à-vis de l'autre ? La stabilité de l'alliance contractée ? La fécondité du couple ? Chacune de valeurs devrait être repensée, non pas pour être abandonnée, mais pour tenir compte de la diversité des situations et de la fragilité des liens interpersonnels dans les sociétés occidentales. Comment préserver le lien lorsqu'il n'y a plus d'amour ?

* Beaucoup de personnes se marient à l'Église sans avoir compris la signification du sacrement qu'elles se sont données par l'échange des consentements. Ne faudrait-il pas proposer d'autres formes d'accueil en église des familles qu'elles forment ? Ces signes (bénédictions) pourraient, en outre, être proposés aux familles qui ne peuvent pas demander le sacrement du mariage ?

+ *Groupe Parents*

- Pour nous tous, laisser la possibilité de communier à qui le demande est une évidence.

+ *Jesús A.*

Participation pleine

Presque tous. D'autres vivent dans la résignation coupable.

+ *Colette Ch*

Le sacrement ne devrait pas être "Eternel" l'homme s'il vit, EVOLUE, il n'est pas le même à 18 ans, à 30 ou à 50 -

Personnellement j'en dis tout autant du célibat des prêtres.

Je ne crois absolument pas à ce qu'on appelle "GRACE d'ETAT"

Ce n'est pas le sacrement qui fait vivre, c'est l'Amour, donné, reçu, partagé au sens le plus

charnel, avec son cœur, son corps, sa tête.

Je crois tout à fait que l'église a le visage d'une "mauvaise mère" quand elle s'obstine dans ses refus de comprendre, de pardonner, de donner une nouvelles chance à ses enfants en souffrance.

Je ne sais pas, je ne suis pas certaine du tout, que seul DIEU puisse aider les hommes en souffrance, en recherche - je crois plutôt que c'est la compréhension, l'attention, la confiance, l'amour sous toutes ses facettes, dans des gestes bien humains, qui peuvent mener à de nouveaux chemins, à la rencontre du bonheur, au désir de le rencontrer de le donner et de le recevoir.

+ *Groupe RB*

Les couples divorcés remariés qui continuent à aller à l'église souhaitent recevoir les sacrements. Nous constatons que dans des rencontres familiales fortes (enterrements...), tout le monde va communier quelque soit sa situation ! Ils ont compris que l'Eucharistie est quelque chose de bon, qui donne la vie ! Est-ce que ça ne relève pas de la Communion des Saints ?

+ *Evelyne H.*

Beaucoup n'osent même pas demander les sacrements. Mais ceux qui font cette demande sont heureux d'être accueillis par les paroisses qui ne les rejettent pas.

Le « Sensus Fidelium » s'exprime dans cette attitude.

+ *Bénédicte IR*

Il est va de soi que, si l'on est catholique, on considère que les sacrements sont essentiels. Et que l'on est en souffrance dès lors que l'on en est privé. Comment l'Église peut elle faire l'impasse sur la diversité des situations (ceux qui ne veulent pas le divorce mais y sont contraints par la loi, ceux qui sont abandonnés par leur conjoint alors qu'ils sont restés « fidèles », etc.) ? Et au nom de quelle prérogative, l'Église s'arroge-t-elle le droit de refuser le pardon que le Christ accorde aux pêcheurs ?

4f) La simplification de la pratique canonique pour la reconnaissance de la déclaration de nullité du lien matrimonial pourrait-elle offrir une réelle contribution positive à la solution des problèmes des personnes concernées? Si oui, sous quelles formes?

+ *Groupe Parents*

- Nous sommes encore choqués par cette proposition d'élargir les annulations de mariage, proposition qui nous paraît assez hypocrite, sinon ridicule, et finalement beaucoup moins respectueuse du sacrement ainsi nié que lorsqu'on est capable de reconnaître et pardonner un échec humain.

+ *Jesús A.*

Oui mais très partielle, douloureuse et humiliante.

+ *Danielle M*

Sur les nullités de mariage C'est le comble de l'hypocrisie que de dire que ce qui a été n'a pas été. Va-t-on dire aux enfants de ces couples qu'ils n'ont pas été ? Sont-ils nuls ? Il faut vraiment que la hiérarchie sorte du passé. Le Christ n'a pas institué le juridisme.

+ *Groupe famille 3*

* Plusieurs membres du groupe estiment qu'il est faux de croire que le problème des divorcés remariés sera résolu en facilitant les procédures d'annulation du mariage. Cela reviendrait, là encore, à préférer une fiction à la réalité. Sauf lorsque le mariage a été une expérience réellement dramatique, la réalité est tout autre. C'est le plus souvent celle de personnes qui se sont aimées, qui ont posé ensemble des actes qui avaient du sens pour elles et qui ont pu avoir une grande fécondité (des enfants ont peu naitre...). Tout cela fait partie de leur histoire. Il n'y a aucune raison d'exiger de leur part qu'elles renient totalement cette part de leur vie - ou qu'elles en donnent l'impression - pour avoir le droit d'ouvrir un nouveau chapitre de leur

vie. L'Église ne peut pas encourager les personnes séparées à renier leur passé, ce qui reviendrait à encourager le déni du passé.

Ne faudrait-il pas, tout au contraire, aider les personnes concernées à assumer leur passé, voire à se réconcilier avec lui lorsque c'est possible, en leur proposant de vivre autrement les liens qu'elles ont initialement tissés, à l'image de ce que prévoit souvent la législation civile après un divorce ?

+ *Alain C*

On comprend bien la suggestion du questionnaire **-4§-f-** En privilégiant l'assouplissement de la procédure de nullité, on ne touche en fait à rien et les divorcés restent à la merci du bon vouloir de la Rote. C'est donc une autre perspective pratique qu'il convient d'envisager et de mettre en œuvre en ouvrant la table eucharistique à tous et en proposant la reconnaissance pastorale des nouvelles unions si elles sont demandées.

+ *Agnès S*

Autre chose : je suis profondément choquée par l'attitude de l'Église qui refuse le remariage mais annule plusieurs centaines de mariages chaque année en France !!! oui, il y en a beaucoup et des amis dont le fils a fait annuler son mariage m'ont dit que « ça n'avait pas coûté cher, contrairement à ce qu'on dit » -

je connais personnellement deux cas de couples avec enfants dont le mariage a été annulé par Rome ! Comme j'en parlais récemment au cours d'un repas lors d'un voyage au prêtre qui était à côté de moi, il m'a dit : l'Église n'annule pas le mariage, elle déclare que le 1^{er} mariage était nul c'est-à-dire qu'il n'y avait pas eu mariage. »

Quelle hypocrisie !

+ *Evelyne H.*

L'intérêt de la simplification canonique a ses limites. Ce n'est pas en développant une jurisprudence qui peut être perçue comme hypocrite que le problème sera traité.

D'ailleurs même en cas de jugement de nullité d'un mariage, si des enfants sont nés de ce mariage...ils ne peuvent être « annulés » par cette décision...

+ *Groupe famille 2*

Nous n'avons pas fait de propositions concrètes sur les divorcés ou mariages de même sexe mais il nous a paru nécessaire de réagir sur une piste qui est suggérée pour les divorcés remariés et qui nous paraît non seulement une fausse solution mais potentiellement perverse: la simplification de la procédure d'annulation du mariage: cette procédure (qu'on peut bien sur simplifier) ne nous paraît répondre qu'à une minorité de cas, mais il nous semble totalement inadapté de vouloir en faire LA solution à la question des divorcés remariés; dans la majorité des cas, le mariage a bien eu lieu entre personnes suffisamment mures, pleinement consentantes et sincèrement décidées à vivre leur amour dans la durée mais l'évolution de leur relation a fait que, souvent douloureusement, ils n'ont pu ou voulu tenir leur engagement; dans ces cas là, vouloir faire comme si ce qui a eu lieu n'a avait pas eu lieu nous paraît psychologiquement pervers et humainement potentiellement destructeur...et s'inscrire dans une tradition d'hypocrisie et de négation de l'Église: les homosexuels n'ont qu'à faire comme s'ils avaient le choix et renoncer à leurs tendances "intrinsèquement désordonnées"; les divorcés remariés faire comme si leur premier mariage n'avait pas eu lieu.

+ *Groupe RB*

Déclarer la nullité du lien matrimonial ne paraît pas une solution saine. Elle est perçue comme très hypocrite, car les gens sont sincères quand ils se marient.

+ *Bénédicte IR*

Enfin, comment peut on déclarer un mariage nul ? Comment renier des années de vie même si cela se termine mal ? Y a t il un tribunal qui décide de se débarrasser aussi des enfants nés de ces unions à effacer ? Quel scandale !!!

4g) Existe-t-il une pastorale spécifique pour traiter ces cas? Comment cette activité pastorale se déroule-t-elle? Existents-ils des programmes à ce propos au niveau diocésain et national? Comment la miséricorde de Dieu est-elle annoncée aux

personnes séparées et aux divorcés remariés ; comment le soutien de l'Église dans leur cheminement de foi est-il mis en acte?

+Groupe Famille 3

* La foi est un élan qui est essentiel dans la vie des croyants, même si elle ne saurait les garantir contre les échecs. Le mariage chrétien est pensé par référence à l'Alliance de l'humanité avec Dieu. Or, ne convient-il pas de se rappeler que les hommes ont toujours rompu les alliances signées avec Dieu ? Dieu seul reste fidèle à sa parole, sans faille, ce qui le conduit à toujours rétablir son alliance. C'est pourquoi le sacrement qui est reçu ne devrait pas pouvoir être compris comme un lien qui enferme, qui bloque la vie. Pour cela, on pourrait s'inspirer des solutions qui prévalent en matière de vœux prononcés par les religieux.

+ Jesús A.

Cheminer pour les convaincre du positionnement de l'Église. EN dehors de cela très peu. A titre individuel beaucoup de prêtres s'écartent de la doctrine officielle. Écoute bienveillante mais totalement intransigeante.

+ Evelyne H.

OUI....MISERICORDE à mettre en acte !!!



5. SUR LES UNIONS DE PERSONNES DU MÊME SEXE

+ Groupe RB

La loi française sur le mariage de personnes de même sexe a été votée. Nous pensons que les couples homosexuels doivent avoir les mêmes droits que les autres.

Dans la pastorale, les couples homosexuels sont accueillis comme les autres et leurs enfants également.

+ Bénédicte IR

En lisant ces questions (5 et 6), je pense à la politique ségrégationniste des États du Sud des Etats-Unis, à l'Apartheid, ou pire encore aux années du milieu du XXème siècle. « une pastorale spécifique pour traiter ces cas », des programmes à ce propos » « des cas » « des mariages irréguliers ». Doit-on annoncer l'amour du Christ autrement à des homos qu'à des hétéros ? Et les enfants d'homos n'ont ils pas droit au même catéchisme que ceux des hétéros ? Idem pour les « enfants vivant au sein de situations de mariages irréguliers ». Y aurait-il des bons et des mauvais enfants de par la condition matrimoniale de leurs parents ? . On marche sur la tête. Ces propos sont scandaleux et inadmissibles. Relisons les Évangiles. Le Christ est venu d'abord pour tous ceux qui étaient à la marge de la bonne société. Le Christ parle et répond par les mots de l'amour, pas avec ceux de la loi.

5a) Existe-t-il dans votre pays une loi civile qui reconnaisse aux unions de personnes du même sexe une quelconque équivalence au mariage?

+ Groupe Parents

- oui

+ Evelyne H.
Loi récente

5b) Quel est le comportement des Églises particulières et locales tant envers l'État promoteur d'unions civiles entre personnes du même sexe, qu'envers les personnes impliquées dans ce type d'union?

+ Jesús A.
Rejet

+ Evelyne H.
Il faut différencier la responsabilité de l'Église dans le domaine de l'élaboration des lois et de l'étude éthique où son avis est sollicité, de la responsabilité pastorale envers les personnes impliquées dans ce type d'union. Mêmes remarques qu'en question 4, d.

5c) Quelle attention pastorale est-il possible d'avoir envers des personnes qui ont choisi de vivre selon ce type d'unions?

+ Groupe Parents

- L'amour de Dieu est-il dépendant ou fonction de notre situation maritale ? NON.... il est à annoncer à tous et à vivre entre tous

+ Jesús A.

Écoute, accueil et donner une dimension religieuse voire sacramentelle (sacramentaux) à leur union

+ André L

La communauté de Saint-Merry, fait rarissime, est largement accueillante aux homosexuels et aux couples de même sexe. Fait important à remarquer, très peu de femmes de David & Jonathan « pratiquent » ; très très peu viennent à Saint-Merry.

Avant une attention pastorale, il y a tout simplement une attention humaine à un vécu différent du vécu hétérosexuel, pour reconnaître une vie de couple qui peut aussi être authentique. En soi, il y a lieu :

*d'accueillir, de partager (étonnement les rencontres que j'ai provoquées entre couple homo et hétéro ont montré le peu de différences de vécu ; les richesses, les difficultés sont les mêmes),

*de construire ensemble,

*à chercher aussi pour que les représentations que l'on a de l'homosexualité (ou que les homo peuvent avoir de l'hétérosexualité) changent,

*à chercher conceptuellement le sens de ces différences tant dans les sciences sociales, qu'en théologie. Comment chacun vit-il son cheminement dans la foi ? Comment cela est partagé en communauté, puis formalisé ?

+ Danielle M

Sur le mariage de personnes de même sexe. Enfin en France. Nous sommes au 13ème rang. Enfin nous sommes sortis en droit de la discrimination. On peut lire sur nos frontons EGALITE sans avoir honte. La hiérarchie toujours contre toutes les avancées des droits de l'Homme a jeté dans la rue des familles hostiles au mariage pour tous, hostiles aux minorités, hostiles à l'autre qui est différent, bref des baptisés qui ont peur de toute nouveauté. Ces personnes ne savent-elles pas qu'elles n'ont pas fait exprès d'être hétérosexuelles ? Qu'on ne fait pas non plus exprès d'être homosexuel. Se découvrir homosexuel pour le garçon ou la fille c'est savoir que l'on est devant une vie de galère en raison de la haine ordinaire du différent à qui l'on refuse et de se marier et d'avoir des enfants. Ordinairement les homosexuels, les baptisés ne les aime pas, et leur refusent le droit d'aimer. Pour ma part ne croyant qu'à l'amitié et à l'amour, je souhaite que tous les curés soient autorisés à bénir les unions des homosexuels qui le demandent, car bénir une union dans une communauté c'est magnifique, c'est du bonheur pour tous. Et bien sûr il faut bénir aussi les remariages des divorcés.

+ *Evelyne H.*

Accueil, recherche d'une vie chrétienne en Vérité

5d) En cas d'unions entre personnes du même sexe qui aient adopté des enfants quel comportement pastoral tenir en vue de la transmission de la foi?

+ *Jesús A.*

Le même qu'aux autres.

+ *André L*

Aucune différence avec des couples hétéros ; par contre, le « catéchisme » ou plutôt les temps de découverte de la foi conduits avec les enfants, doivent pouvoir répondre aux interrogations d'enfants qui peuvent connaître les parents (couple de même sexe) de leur copains.

+ *Alain C*

Cesser enfin de désigner l'homosexualité comme « intrinsèquement perverse ». Ne plus donner l'impression d'une exclusion de la communauté des croyants pour celles et ceux qui sont homosexuels tout en invitant les cathos « dans le moule » à vraiment les accueillir. Réfléchir alors, pour ceux/celles qui vivent ainsi en couple, s'il est possible de leur donner une forme de reconnaissance spirituelle (bénédiction par exemple) en cas de demande forte et réfléchie.

+ *Evelyne H.*

Accueil à part entière !!!!



6. SUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS AU SEIN DE SITUATIONS DE MARIAGES IRRÉGULIERS

+ *Groupe Parents*

Incompréhension du groupe : il n'y a pas de différence entre les enfants et la façon de les éduquer suivant telle ou telle forme de famille ! Toutes les familles demandent à l'Église ce que tout croyant demande : une communauté, une catéchèse et les sacrements. Qu'est-ce que c'est que cet apartheid ?

+ *Alain C.*

Pourquoi faudrait-il une pastorale sacramentelle particulière pour les enfants des couples homosexuels. Je ne trouve pas la question claire.

+ *Michelle C.*

Alors, je voudrais vous poser une question importante pour moi: le témoignage de deux jeunes femmes sur votre site, que j'ai lu, et qui ont fondé une nouvelle forme de famille me trouble. Il me paraît un peu "langue de bois". Comment ont été conçus ces enfants ? Pas par un coup de baguette magique!

Une de mes filles est homosexuelle et vit en couple. Elle ne veut pas avoir recours à des procédés artificiels, car elle pense à la position des enfants, qui lui paraît intenable: comment vit on l'idée qu'on a été conçu de gamètes d'un donneur ? La situation des enfants de couples hétérosexuels nés ainsi me semble absolument identique. Dans les deux cas, il y a supercherie.

Or, j'ai moi même une généalogie fictive, et croyez moi, j'en ai énormément souffert. Est-ce que la première des charités ne serait pas de s'identifier aux enfants, et d'essayer de comprendre ce qu'on leur fait vivre ? Jadis, il n'y avait guère le choix: les filiations illégitimes ou adultérines étaient une honte qu'on dissimulait de cette manière, par des "légitimations" par un autre, ou une fausse filiation. Mais à présent, le choix, nous l'avons. Et je crois qu'il est fondamental que tout enfant sache qu'on ne peut être issu que d'un père et d'une mère de naissance, quelle que soit la situation ultérieure. Non, un enfant n'a pas « deux mamans ». Il a une mère, sa compagne, qui peut être un "second parent", et un père, géniteur ou connu. Actuellement, tous ces enfants sont petits, on n'a pas de recul. La prudence s'impose. S'identifier à l'autre pour le comprendre, cela me paraît un des premiers messages évangéliques, non ?

6 a) Quelle est la proportion estimée de ces enfants et adolescents dans ces cas par rapport à celle d'enfants nés et élevés au sein de familles constituées selon les règles?

+ Jesús A.
60%

6 b) Dans quel état d'esprit les parents s'adressent-ils à l'Église? Que demandent-ils? Uniquement les sacrements ou également la catéchèse?

+ Jesús A.
Les deux

+ Evelyne H.
La demande est de participer pleinement à la vie communautaire, dont sacrements et catéchèse font partie.

6 c) Comment les Églises particulières répondent-elles au besoin des parents de ces enfants pour leur offrir une éducation chrétienne?

+ Jesús A.
Comme les autres

6 d) Comment la pratique sacramentelle se déroule-t-elle dans ces cas-là: préparation, administration et accompagnement du sacrement?

+ Jesús A.
Pareil

+ Evelyne H.
Ponctuellement des parents dans des situations similaires se sont rassemblés pour cheminer ensemble, mais les groupes devraient être à l'avenir mêlés entre les divers types de famille.

+ Groupe RB
Les pratiques sacramentelles sont les même quelque soit la situation des familles. Il n'y a pas d' « irréguliers », il y a des personnes qui portent des convictions évangéliques. Le catéchisme, c'est ouverture à Jésus-Christ au milieu des gens de son temps, ouvre aussi la parole à nos enfants de toute origine, catéchisés ensemble.

7. SUR L'OUVERTURE DES ÉPOUX À LA VIE



+ Groupe "famille" 1

L'engendrement est une chose, l'adoption en est une autre. L'adoption est souvent pour les parents le chemin d'acceptation de la différence de leurs enfants. La famille d'aujourd'hui n'est-elle pas fondée sur l'adoption, le choix par amour, plus que sur tout autre modèle "naturel" de parenté et de filiation ? "La nouveauté extraordinaire du point de vue politique, anthropologique et moral du christianisme, c'est d'avoir supprimé cet héritage naturel et d'y avoir substitué l'adoption, le choix délibéré et libre par amour." (Michel Serres)

+ Groupe RB

Le langage de l'Église en matière de « paternité/maternité responsable » nous semble inaudible dans la société d'aujourd'hui et repose sur des présupposés non exprimés.

- Nous pensons qu'il est temps pour l'Église, comme c'est le cas depuis une cinquantaine d'années pour la société, de dissocier la sexualité de la procréation et du mariage.
- Nous pensons que le bien commun du monde, ce n'est pas d'avoir le plus d'enfants possible, - à moins qu'on ait une vision de la croissance assez capitalistique ! cette volonté de promotion de la natalité nous paraît très irresponsable.
- A moins que ce soit en arrière plan l'idée que ces familles nombreuses donneront des prêtres...
- L'ouverture à la vie ne se manifeste pas que par la paternité responsable, mais par beaucoup de formes diverses : ainsi des couples ne pouvant avoir d'enfants, comme les célibataires ou les personnes consacrées, peuvent avoir une fécondité et une générosité porteuses de vie plus intense qu'une famille de 10 enfants
- Derrière ces discours, on dirait que se cache une peur de la sexualité, qui ne serait plus maîtrisée.

7a) Quelle connaissance concrète les chrétiens ont-ils de la doctrine d'Humanae vitae sur la paternité responsable? Quelle conscience a-t-on de l'évaluation morale des différentes méthodes de régulation des naissances? Du point de vue pastoral quels approfondissements pourraient être suggérés à ce propos?

+ Groupe Parents

- Pour limiter les naissances, on ne peut pas utiliser les méthodes préconisées par Humanae vitae, ce sont des propositions compliquées et difficiles à appliquer au quotidien. On pourrait ajouter "à minima" aux méthodes préconisées par l'Église, les préservatifs et contraceptifs oraux

Pietro P.

Si l'Église n'est pas une douane, il y a un autre domaine dans lequel on peut s'attendre un changement sérieux : celui de l'ouverture des époux à la vie. C'est une conception vraiment étriquée que de considérer que l'ouverture à la vie se limite à la procréation et qu'elle ne concerne pas l'accueil de l'autre, de l'étranger, du pauvre, des personnes handicapées. C'est une méconnaissance totale de l'amour humain que de penser qu'il soit ainsi morcelé. Le Patriarche Athénagoras le disait très bien, tout en comprenant les raisons pour lesquelles Paul

VI avait promulgué *Humanae Vitae* (les menaces d'un certain « totalitarisme chimique ou biologique » surtout contre les Pays du Tiers-Monde) : « S'il y a un véritable amour entre un homme et une femme, leur amour est saint tout entier ». Et de préciser : « Rappeler le sens de l'amour, voilà mon rôle. Aider l'homme à devenir attentif à l'autre, attentif à la vie, une personne capable de respect et d'émerveillement. Et la personne, je ne puis moi-même que la respecter. Sa chambre nuptiale m'est sacrée. Je n'y entre pas » (Olivier Clément, *Dialogues avec le Patriarche Athénagoras*, Paris, Fayard, 1969, p. 167).

+ *Jesús A.*

Premièrement réfléchir, penser et revoir la doctrine et après on verra.

+ *Danielle M*

Sur la contraception

La contraception a été une immense avancée scientifique. Il est sidérant de lire « paternité responsable » dans le questionnaire, qui fait encore fi des femmes.

La grand'mère bretonne de mon mari a enfanté 14 enfants en 16 ans, seulement 14, car son mari est mort d'un cancer. Elle obéissait au Pape qui interdisait la contraception. Elle était veuve en accouchant du 14ème.

Toutes ces souffrances sont finies. Toutes les chrétiennes pratiquent la maternité responsable, c'est-à-dire la contraception.

Il est également stupéfiant que le questionnaire nous invite à « favoriser la croissance des naissances » dans un monde surpeuplé qui connaît les famines à cause du capitalisme et de tous les maux qu'il engendre.

La hiérarchie veut-elle toujours les femmes à la maison ? Nous ne sommes plus des ventres et nos enfants sont beaucoup plus fiers d'une mère qui fait une carrière au service de la société que d'une mère à la maison. Telle est la vie.

+ *Alain C*

S'agissant du contrôle des naissances, que l'Église n'a pas à s'en occuper. Ce n'est pas sa vocation et l'annonce de l'Évangile ne passe pas par la condamnation du préservatif spécialement dans les pays où sévit le sida. Par ces discours purement normatifs, Rome est coupable de la mort de centaines de milliers de personnes et devra bien un jour en rendre compte, elle qui défend la vie.

+ *Agnès S.*

Comment oser reparler de l'Encyclique *Humanae Vitae* (encore qu'elle ne dise quelque chose qu'aux personnes âgées comme moi) - A l'époque, elle fut la cause du départ de l'Église d'un très grand nombre de jeunes couples à cause de son manque de reconnaissance d'une réalité évidente et de son intransigeance, pour ne pas dire de sa bêtise.

+ *Bénédicte IR*

Quand l'Église qui ne peut s'empêcher de regarder sous la couette des gens sera-t-elle capable de faire une fois pour toute la différence fondamentale entre avortement et contraception, entre méthode abortive (stérilet) et méthode non abortive (pilule, préservatif) ? Ce serait utile et courageux et intellectuellement honnête. Qu'elle parle du respect de l'autre inclus dans l'amour. Qu'elle reconnaisse l'homme - et la femme - dans toutes ses dimensions, y compris sexuelle. Sinon, quid de l'incarnation ? En revanche qu'elle laisse advenir la vie dans les meilleures conditions et lorsque l'union de deux êtres est annoncée de mort, qu'elle s'insurge et préconise tous les moyens pour éviter cela. C'est pour cela qu'elle devrait être très claire sur l'usage nécessaire et moralement indispensable du préservatif en Afrique et bien souvent ailleurs.

7b) Cette doctrine morale est-elle acceptée? Quels sont les aspects les plus problématiques qui en rendent difficile l'acceptation par la plupart des couples?

+ *Groupe Parents*

- Non, cette morale n'est ni acceptée ni acceptable : Notre réponse concrète : Essayez, et vous verrez !...

- L'un d'entre nous précise que pour lui, le rôle de l'Église n'est pas d'autoriser ou d'interdire mais de nous inviter à la réflexion.

+ *Jesús A.*

On veut une paternité vraiment responsable

+ *Evelyne H.*

Décalage entre la vision théorique perçue comme moralisatrice et la vie réelle des couples.

7c) Quelles méthodes naturelles sont promues par les Églises particulières pour aider les conjoints à mettre en pratique la doctrine d'Humanae vitae?

+ *Jesús A.*

Les plus classiques les plus compliquées et les moins sûres.

+ *Evelyne H.*

C'est le rôle d'organismes comme le CLER. L'équipe pastorale – à moins de se spécialiser – n'est pas à même pour mener ce travail d'accompagnement. L'équipe pastorale peut susciter une réflexion pour mûrir dans ce domaine, sans la lier à des sanctions morales.

7d) Quelle est l'expérience sur ce thème dans la pratique du sacrement de la réconciliation et dans la participation à l'Eucharistie?

+ *Groupe Parents*

Nous ne nous sentons pas concernés par cette question, elle nous paraît une comptabilité de permis et de défendu complètement en contradiction avec la bienveillance évangélique; chacun réagit selon sa propre conscience, ne peut-on faire confiance ?

+ *Jesús A.*

La plupart (95%) passent outre.

+ *Evelyne H.*

Eucharistie et Réconciliation ne doivent pas être des « sanctions » mais des actes de miséricorde....

7e) Quels contrastes apparaissent-ils à ce propos entre la doctrine de l'Église et l'éducation civile?

+ *Jesús A.*

Totale

+ *Evelyne H.*

Incompréhension (cf 1d)

7f) Comment promouvoir une mentalité plus ouverte envers la natalité ? Comment favoriser la croissance des naissances?

+ *Groupe Parents*

- L'ensemble du groupe estime que les familles accueillent les enfants qu'elles veulent et souvent comme elles peuvent, que cela relève du rôle des personnes et non de l'Église. L'un d'entre nous était choqué par cette position nataliste sans nuances : doit-on soigner les enfants à la naissance ou les laisser vivre selon la loi naturelle qui elle régulerait l'explosion démographique ?

Que des problématiques aussi complexes soient englobées dans une phrase aussi lapidaire lui semble complètement irresponsable, simplement de l'idéologie !

+ *Jesús A.*

En aidant à assumer la maternité et la paternité.

+ *Evelyne H.*

Cultiver l'amour et la miséricorde, source de joie, et de débordement de vie.

+ *Bénédicte IR*

Pour ne parler que de la France, l'Église a-t-elle pour vocation au XXI^{ème} siècle dans le contexte social et économique que nous connaissons à favoriser la croissance des naissances ? Oser la vie, oui. Mais trop de couples chrétiens, y compris aisés financièrement se retrouvent dans une situation familiale telle que Monsieur gagne correctement sa vie tandis que Madame n'exerce pas d'activité professionnelle pour élever 4, 5, 6 enfants. De ce fait la famille le plus souvent n'est plus imposable, voire perçoit allocations et bourses diverses. Cela pose un véritable problème de solidarité dans un pays où la pauvreté et la misère augmentent. Il y a là une vraie réflexion à avoir sur notre responsabilité de Chrétiens à exercer notre devoir de solidarité dans un État qui favorise financièrement les familles nombreuses au risque de voir celles-ci être prises en charge par des gens plus modestes amenés à d'autres choix que d'aucuns seraient tentés de qualifier de plus responsables.

La même attitude de l'Église dans les pays pauvres entraîne une surpopulation, une surmortalité et leur cortège de souffrance. Comment mettre en adéquation l'appel à la vie et les réalités de ces pays ?



8. SUR LE RAPPORT ENTRE LA FAMILLE ET LA PERSONNE

+ *Groupe Parents*

Enfin nous arrivons à Jésus !!

+ *Evelyne H.*

La personne en devenir qu'est l'enfant, ou l'adulte en permanente renaissance s'épanouit dans des rapports de vérité à l'AUTRE. La famille peut ... et doit être un de ces lieux. À condition que la famille soit un lieu de respect, de rencontre d'écoute et de vérité.

Le contact de la famille avec la vie communautaire peut être un enrichissement fructueux et un soutien pour les périodes de crise.

La confrontation avec des groupes familiaux constitués selon d'autres formes et d'autres histoires peut devenir une grande richesse pour tous, à titre personnel familial et communautaire.

8a) Jésus-Christ révèle le mystère et la vocation de l'homme: la famille est-elle un lieu privilégié pour que ceci arrive?

+ *Groupe Famille 3*

* Les demandes des membres de notre groupe vis-à-vis de l'Église ne sont pas identiques. Les uns souhaitent qu'elle tienne un discours qui ne condamne plus les personnes qui ne forment pas une famille traditionnelle. Trop nombreux, en effet, sont celles-ci qui se sentent marginalisées dans leur communauté ou dévalorisées en même temps que leur état de vie. Les autres attendent davantage de l'Église. Ils souhaitent qu'elle propose à chacun des chemins

d'unification de son état de vie avec sa foi en permettant à leur communauté d'accueillir les actes fondateurs qu'ils posent pour leur vie.

* Au final, n'est-ce pas la qualité des relations entre ses membres qui fait la valeur de la famille chrétienne ? Le fait que ses membres n'aient jamais fini de s'y adopter mutuellement.

+ *Groupe Parents*

Oui, c'est un des lieux

+ *Jesús A.*

Un parmi d'autres

+ *Groupe RB*

Jésus-Christ se révèle dans toutes sortes de familles et de communautés. Si la (les) famille(s) est (sont) un lieu de construction de la vocation de l'homme, il existe bien d'autres lieux qui révèlent le mystère de l'homme :

- les communautés chrétiennes,
- mais aussi de nombreuses communautés humaines qui se mobilisent pour l'entraide, la solidarité

Dans de grandes épreuves, c'est souvent bien plus largement que dans la famille que les personnes trouvent un soutien

8b) Quelles situations critiques de la famille dans le monde d'aujourd'hui peuvent-elles devenir un obstacle à la rencontre de la personne avec le Christ?

+ *Groupe Parents*

La situation critique apparaît quand des familles sont exclues de l'Église et quand elles sont débordées par les questions matérielles, quelles qu'en soient les raisons.

+ *Jesús A.*

Pauvreté, le peu d'investissement des parents dans la vie familiale à cause du travail et autres « courses » qui les prennent trop

+ *Groupe RB*

Les obstacles, ce sont l'injustice, les défaillances de notre humanité, les conflits, l'isolement. Les tensions peuvent exister de façon violente dans les couples et les familles, quelle que soit leur forme.

8c) Dans quelle mesure les crises de foi que les personnes peuvent traverser ont-elles une incidence sur la vie familiale?



9. AUTRES DÉFIS ET PROPOSITIONS

À propos des thèmes traités dans ce questionnaire, y a-t-il d'autres défis et propositions que vous considérez comme urgents ou utiles?"

+ *Groupe Parents*

Au vu de la rédaction de ce questionnaire, il ressort une méconnaissance inquiétante du clergé sur la vie des familles, il serait urgent d'y remédier.... (Que le clergé vive une vie de famille !..)

Par ailleurs l'un d'entre nous s'est étonné que ne soit pas abordé l'avortement – voire l'infanticide – Cette pratique multimillénaire et sur l'ensemble de la planète qui reste une souffrance de nombreuses femmes ne peut pas être pudiquement ignorée.

+ *Jesús A.*

Revoir en profondeur l'anthropologie et la théologie de tous les thèmes traités.

+ *Bénédicte IR*

Il me paraît urgent et absolument nécessaire que l'Église s'efface pour laisser place à la Parole du Christ, au message évangélique (sans interprétation tendancieuse relative notamment à la sexualité), à la tendresse du Christ. Qu'elle ne s'érige pas en juge, en énonciatrice de règles et de dogmes décalés avec la vie des hommes du XXIe. Qu'elle soit révolutionnaire et précurseur comme le Christ et les premiers Chrétiens l'ont été en leur temps. Qu'elle réfléchisse au fait que ce qu'elle énonce ne peut être entendu de la même façon par 7 milliards de terriens. Véritable défi à relever que de devoir s'adresser à la fois aux Africains, aux Asiatiques et aux Occidentaux.... Et surtout qu'avec les Chrétiens du monde entier, elle remette l'amour du Christ au centre de tout.